



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1^{er} semestre 2011

I Comptes Consolidés Condensés

Le Conseil d'administration réuni ce jour 30 août 2011 a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe Électricité de Strasbourg, dont les éléments clefs s'établissent au 30/06/2011 comme suit, en normes IFRS :

	30 juin 2010	30 juin 2011	Variation 2011/2010 en %
	M€	M€	
Chiffre d'affaires	292.0	285.9	-2,1
Résultat opérationnel courant (1)	41.1	44.8	9
Résultat opérationnel	41,1	46.7	13,6
Résultat Net part du Groupe	28,1	31,5	12,1

(1) Le résultat opérationnel courant est présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de Comptabilité (CNC). Il n'inclut pas les autres produits et charges opérationnels visés au § 28 du IASB Framework, ni les variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés « own use » déqualifiés.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 285,9 M€ en légère diminution par rapport au 1^{er} semestre 2010. Cette baisse est essentiellement générée par une contraction des consommations d'électricité liée à des conditions climatiques particulièrement douces et au recul des ventes aux grands comptes dans le secteur industriel.

La croissance des prestations de services et des ventes de gaz, la hausse des tarifs régulés et le développement des ventes dans d'autres segments clientèle ont partiellement compensé cette baisse.

Le résultat opérationnel s'affiche en progrès à 46,7 M€, traduisant concrètement la maîtrise des charges opérationnelles, la diminution sensible du coût d'achat des pertes réseaux et l'évolution positive de la juste valeur des positions d'achat d'énergie à terme.

Au final, le résultat net part du Groupe s'élève à 31,5 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent.

S'agissant des perspectives du second semestre, elles restent bien orientées malgré un contexte économique d'ensemble peu favorable qui pèse sur les ventes d'énergie aux entreprises. ES Énergies

va poursuivre sa politique de développement des ventes d'électricité, de gaz et des services dans un contexte de concurrence accrue permis par l'entrée en vigueur au 01/07/2011 de l'ARENH auquel elle aura accès. Dans le même temps Électricité de Strasbourg continuera d'optimiser ses coûts opérationnels.

II Rapport semestriel d'activité

II – 1 Évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes

Le Groupe ÉS a poursuivi au cours du premier semestre l'amélioration de sa performance dans ses métiers historiques, l'adaptation permanente de ses offres commerciales aux besoins de ses clients et le développement de nouvelles activités liées aux enjeux énergétiques. Dans ce dernier domaine, et forte de son expertise reconnue dans la géothermie, Électricité de Strasbourg s'est associée à la société Roquette et à la Caisse des Dépôts et Consignations pour créer, en juin dernier, la société Écogi qui réalisera et exploitera dans le Bas-Rhin la première centrale de production d'énergie issue de la géothermie profonde et à destination industrielle.

La maison-mère, Électricité de Strasbourg, a maintenu un niveau d'investissement élevé dans les réseaux, permettant de conforter la qualité de fourniture d'électricité au bénéfice de ses clients. Elle a également amélioré la marge opérationnelle de ses activités de distribution, en raison d'une part de la maîtrise de ses coûts opérationnels et d'autre part du fait de la mise en oeuvre de la loi du 9 décembre 2010, dite "NOME". (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité).

Sa filiale de commercialisation, ÉS Énergies Strasbourg, a poursuivi sa politique de développement en matière de sécurisation de son approvisionnement avec des énergies renouvelables et décarbonnées. En particulier, dans la mini-hydraulique, elle s'est associée à la société SHEMA, filiale du groupe EDF, pour rénover et acquérir de nouvelles centrales.

Dans le même temps, ÉS Énergies Strasbourg a entrepris les démarches ad hoc pour bénéficier de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) auprès d'EDF, afin de proposer à ses clients des offres compétitives. Par ailleurs, elle a poursuivi ses actions de collecte de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) de sorte à pouvoir répondre aux objectifs assignés en la matière par les pouvoirs publics.

La filiale Écotral a maintenu au premier semestre son activité dans le secteur des services énergétiques pour les entreprises et les collectivités territoriales malgré la conjoncture économique difficile. Elle a développé son offre d'énergies renouvelables dans la biomasse, afin de compenser le ralentissement des projets photovoltaïques consécutif à la nouvelle réglementation.

L'activité de la filiale immobilière Sofidal est restée stable dans un environnement morose.

Le Groupe ÉS a poursuivi la réhabilitation d'un important bâtiment locatif au cœur de Strasbourg, lui appartenant, selon les normes de la très haute performance énergétique, traduisant ainsi son engagement dans les solutions «bâti/énergie».

II – 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Bien évidemment, l'aléa climatique, qui a joué défavorablement au cours du premier semestre, demeure pour la fin de l'année 2011. Indépendamment de cet aléa, une hausse des tarifs régulés de vente (1,7% pour le tarif bleu) a été enregistrée en juillet suivie en août d'une hausse du tarif d'achat dit tarif de cession (1,3%) (voir point II-3 ci-dessous).

Le second semestre avec la poursuite de la mise en oeuvre de la loi NOME ne devrait pas être marqué par des évolutions significatives même si l'on peut envisager une activité concurrentielle un peu plus soutenue sur le marché de la fourniture d'énergies aux clients, notamment industriels.

II – 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'Électricité de Strasbourg au cours du semestre

Électricité de Strasbourg, en tant que distributeur non nationalisé et selon les termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif spécifique dit tarif de cession qui s'applique à toutes les ELD. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 103,4 M€ au cours du premier semestre 2011, y compris la fourniture des pertes de réseau.

Dans le cadre du TaRTAM le dispositif de compensation des charges correspondantes a été opéré par EDF jusqu'au 30/06/2011 dans le but d'assurer à Électricité de Strasbourg in fine une compensation calquée sur celle issue des dispositions du décret 2007-689 du 04/05/2007 relatif précisément à la compensation des charges du tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché. Ceci s'est traduit par une régularisation financière pour un montant de 2,4 M€.

III Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel

Bruno Fyot, Directeur Général et Fabrice Gourdeulier, Directeur Général Délégué certifient qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Électricité de Strasbourg et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.

ÉLECTRICITE DE STRASBOURG
Société Anonyme au capital de 71 543 860 €
Siège social : 26, boulevard du Président Wilson
67932 STRASBOURG Cedex 9
558 501 912 RCS STRASBOURG
www.es-groupe.fr

Comptes consolidés semestriels 2011

✓ États financiers

✓ Notes aux états financiers consolidés

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

- Note 1 : Faits marquants du premier semestre
- Note 2 : Évolutions règlementaires
- Note 3 : Principes généraux et normes comptables
- Note 4 : Comparabilité des exercices
- Note 5 : Périmètre de consolidation
- Note 6 : Information sectorielle
- Note 7 : Saisonnalité de l'activité

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

- Note 8 : Produits des activités ordinaires
- Note 9 : Achats et variations de stocks
- Note 10 : Impôts et taxes
- Note 11 : Dépréciations nettes
- Note 12 : Autres produits et charges opérationnels
- Note 13 : Coût de l'endettement financier net
- Note 14 : Charge d'impôt sur le résultat
- Note 15 : Ensemble des immobilisations corporelles
- Note 16 : Autres actifs financiers non courants
- Note 17 : Actifs financiers courants
- Note 18 : Capital émis
- Note 19 : Primes et réserves
- Note 20 : Passifs spécifiques des concessions
- Note 21 : Provisions
- Note 22 : Passifs financiers
- Note 23 : Tableau des flux de trésorerie
- Note 24 : Autres engagements
- Note 25 : Transactions entre parties liées
- Note 26 : Information sectorielle

✓ Événements postérieurs à la clôture

COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30.06.2011	30.06.2010 (1)
Chiffre d'affaires		285 934	292 039
Autres produits de l'activité		21 578	12 970
Produits des activités ordinaires	8	307 512	305 009
Achats et variations de stocks	9	-178 927	-180 088
Charges externes		-12 620	-12 171
Impôts, taxes et versements assimilés	10	-9 153	-8 836
Frais de personnel		-41 768	-41 378
Amortissements		-18 894	-18 584
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		1 013	286
Dépréciations nettes	11	1 062	635
Variation de stocks de produits encours et de produits finis			
Autres produits et charges d'exploitation		-3 431	-3 729
Résultat opérationnel courant		44 794	41 144
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie		1 893	
Autres produits et charges opérationnels	12	51	-15
Résultat opérationnel		46 738	41 129
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2 983	2 846
Coût de l'endettement financier brut		-54	-59
Coût de l'endettement financier net	13	2 929	2 787
Autres produits financiers		272	520
Autres charges financières		-1 856	-1 768
Résultat financier		1 345	1 539
Charge d'impôt sur le résultat	14	-16 505	-14 727
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-50	135
Résultat de l'ensemble consolidé		31 528	28 076
Dont résultat net part des minoritaires		-1	5
Dont résultat net part du Groupe		31 529	28 071

Résultat par action

Résultat de base par action		4.41	3.92
Résultat dilué par action		4.41	3.92

(1) Les données publiées au titre du 30.06.2010 ont été corrigées des changements de présentation des variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie et ajout d'un nouvel agrégat « Résultat opérationnel courant » (note 4 Comparabilité des exercices).

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS & PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Notes	30.06.2011	30.06.2010
Résultat net consolidé		31 528	28 076
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente		228	148
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat			
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture		0	0
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat			
Différences de conversion		0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		228	148
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres		31 756	28 224
Dont part du Groupe		31 757	28 219
Dont part des minoritaires		-1	5

BILAN CONSOLIDE

En K€

<i>ACTIF</i>	Notes	30.06.2011	31.12.2010
Goodwill		1 433	1 433
Immobilisations incorporelles		21 240	21 434
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	15.1	655 752	657 196
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	15.3	1 214	1 041
Immeubles de placement	15.4	42 930	41 910
Titres mis en équivalence		698	133
Autres actifs financiers non courants	16	10 496	7 840
Autres actifs non courants		7 482	7 504
Impôt différé actif		19 196	18 996
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		760 441	757 487
Stocks		4 383	4 314
Créances clients et autres débiteurs		130 585	152 823
Créance d'impôt à recouvrer		499	1 857
Actifs financiers courants	17	278 700	272 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie		80 237	86 896
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		494 404	518 714
TOTAL DE L'ACTIF		1 254 845	1 276 201

<i>PASSIF</i>	Notes	30.06.2011	31.12.2010
Capital émis	18	71 544	71 544
Primes	19	8 408	8 408
Réserves	19	137 968	123 268
Résultat		31 529	56 682
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		249 449	259 902
Intérêts minoritaires		778	823
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		250 227	260 725
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	20	234 827	235 422
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	20	496 815	495 353
Provisions	21	66 275	65 038
Passifs financiers non courants	22	5 272	5 415
Autres passifs non courants		5 226	6 058
Impôts différés passif		15 318	14 703
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		823 733	821 989
Provisions	21	9 725	10 145
Passifs financiers courants	22	808	1 635
Fournisseurs et autres créditeurs		168 139	179 670
Impôts à payer		2 213	2 037
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		180 885	193 487
TOTAL DU PASSIF		1 254 845	1 276 201

FLUX DE TRESORERIE

En K€

	30.06.2011	30.06.2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT OPERATIONNEL	46 738	41 129
Autres produits et charges opérationnels	-51	15
Dotations aux Amortissements et provisions	26 026	26 012
Reprises des Amortissements et provisions	-7 269	-6 486
Résultat brut d'exploitation	65 444	60 670
Variation de stock	-69	37
Variation des créances d'exploitation	42 197	34 888
Variation des dettes d'exploitation	-36 917	-30 695
Variation du BFR d'exploitation	5 211	4 230
Flux net de trésorerie d'exploitation	70 655	64 900
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
	-10 557	-25 072
Frais financiers	-1 918	-1 829
Produits financiers	3 177	3 291
Dividendes reçus sociétés mises en équivalence		
Impôts payés sur le résultat	-16 283	-15 391
Autres charges et produits liés à l'activité	-1	-5
Éléments non générateurs de trésorerie		717
Autres	4 468	-11 855
Flux net de trésorerie généré par l'activité	60 098	39 828
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	-2 056	-1 933
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-21 115	-20 222
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	60	19
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	1 630	2 072
Décaissement / acquisition actifs financiers	-162	-714
Encaissement / cession actifs financiers	451	419
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	-983	-12 081
Trésorerie nette /acquisitions & cessions de filiales	-2 400	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-24 575	-32 440
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		1 757
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-42 211	-44 233
Dividendes versés aux minoritaires	-44	-54
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	599	69
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-526	-196
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement	-42 182	-42 657
VARIATION DE TRESORERIE		
	-6 659	-35 269
Trésorerie et équivalents de trésorerie A L'OUVERTURE	86 896	123 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie A LA CLOTURE	80 237	88 285
Variation de trésorerie suivant détail fourni en note 23 (1)		
	-5 939	-23 223
Trésorerie A L'OUVERTURE	358 500	357 072
Trésorerie A LA CLOTURE	352 561	333 849

(1) Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€

	Notes	Capital	Réserves consolidées et résultat	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers	Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2010 publiés		71 544	187 769	589	259 902	823	260 725
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				0			
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				228			
Capitaux propres après variation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs disponibles à la vente		71 544	187 769	817	260 130	823	260 953
Augmentation de capital							
Résultat net de l'exercice			31 529				
Dividendes distribués (1)			-42 210				
Autres variations			0				
Capitaux propres au 30 juin 2011		71 544	177 088	817	249 449	778	250 227

(1) soit un dividende de 5,90€ par action.

	Notes	Capital	Réserves consolidées et résultat	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers	Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2009 publiés		71 344	150 881	440	222 665	831	223 496
Retraitement lié à l'application d'IFRIC18	4		22 164				
Capitaux propres au 1er janvier 2010 retraités		71 344	173 045	440	244 829	831	245 660
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				0			
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				148			
Capitaux propres après variation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs disponibles à la vente		71 344	173 045	588	244 977	831	245 808
Augmentation de capital		200	2 275				
Résultat net de l'exercice			28 071				
Dividendes distribués (1)			-44 233				
Autres variations			0				
Capitaux propres au 30 juin 2010		71 544	159 158	588	231 290	781	232 071

(1) soit un dividende de 6,20€ par action.

Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2011

1.1. Activité du Groupe ÉS

Le Groupe ÉS a connu une baisse de 2,1% de son chiffre d'affaires, au cours du premier semestre 2011, liée essentiellement à une baisse des consommations et ventes d'électricité, s'expliquant par des conditions climatiques particulièrement douces et par les conséquences de la perte de certains clients industriels au second semestre 2010.

Le Groupe ÉS a poursuivi au cours du premier semestre l'amélioration de sa performance dans ses métiers historiques, l'adaptation permanente de ses offres commerciales aux besoins de ses clients et le développement de nouvelles activités liées aux enjeux énergétiques. Dans ce dernier domaine, et forte de son expertise reconnue dans la géothermie, Électricité de Strasbourg s'est associée à la société Roquette et à la Caisse des Dépôts et Consignations pour créer, en juin dernier, la société Écogi qui réalisera et exploitera dans le Bas-Rhin la première centrale de production d'énergie issue de la géothermie profonde et à destination industrielle.

La maison-mère, Électricité de Strasbourg, a maintenu un niveau d'investissement élevé dans les réseaux, permettant de conforter la qualité de fourniture d'électricité au bénéfice de ses clients. Elle a également amélioré la marge opérationnelle de ses activités de distribution, en raison d'une part de la maîtrise de ses coûts opérationnels et d'autre part du fait de la mise en oeuvre de la loi du 9 décembre 2010, dite "NOME". (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité).

Sa filiale de commercialisation, ÉS Énergies Strasbourg, a poursuivi sa politique de développement en matière de sécurisation de son approvisionnement avec des énergies renouvelables et décarbonnées. En particulier, dans la mini-hydraulique, elle s'est associée à la société SHEMA, filiale du groupe EDF, pour rénover et acquérir de nouvelles centrales.

Dans le même temps, ÉS Énergies Strasbourg a entrepris les démarches ad hoc pour bénéficier de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) auprès d'EDF, afin de proposer à ses clients des offres compétitives. Par ailleurs, elle a poursuivi ses actions de collecte de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) de sorte à pouvoir répondre aux objectifs assignés en la matière par les pouvoirs publics.

La filiale Écotral a maintenu au premier semestre son activité dans le secteur des services énergétiques pour les entreprises et les collectivités territoriales malgré la conjoncture économique difficile. Elle a développé son offre d'énergies renouvelables dans la biomasse, afin de compenser le ralentissement des projets photovoltaïques consécutif à la nouvelle réglementation.

L'activité de la filiale immobilière Sofidal est restée stable dans un environnement morose.

Le Groupe ÉS a poursuivi la réhabilitation d'un important bâtiment locatif au cœur de Strasbourg, lui appartenant, selon les normes de la très haute performance énergétique, traduisant ainsi son engagement dans les solutions «bâti/énergie».

1.2. Faits marquants concernant la maison mère

➤ Conformément à la loi NOME (cf. note ci-dessous Évolutions réglementaires) qui donne la possibilité aux gestionnaires de réseau de sourcer leurs achats de pertes au tarif de cession jusqu'au 31.12.2013, Électricité de Strasbourg a souscrit un contrat dans ce sens auprès d'EDF pour la période du 9 décembre 2010 au 31 décembre 2013.

De ce fait les transactions effectuées par Électricité de Strasbourg avant promulgation de la loi et destinées à couvrir une partie des pertes jusqu'au 31 décembre 2013, ne pouvaient plus être considérées comme faisant partie de l'activité normale selon le sens de la norme IAS39, mais comme des opérations de négoce. Conformément à la norme IAS39, ces transactions ont été transférées dès la clôture des comptes 2010 dans un portefeuille spécifique dit «de négoce» avec comptabilisation de la juste valeur de ces opérations en compte de résultat.

Dans les comptes consolidés semestriels 2011, les impacts liés à ce portefeuille sont mentionnés en « Note 8 Produits des activités ordinaires » ainsi que dans le compte de résultat sur la ligne « Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie ».

1.3. Faits marquants concernant les filiales

➤ Le Tarif Réglementé Transitoire d'Ajustement du Marché (TRTAM) lié à la loi relative au secteur de l'énergie permettant la transposition de la 2^{ème} Directive Européenne de 2003, reste applicable jusqu'au 30 juin 2011 (voir note ci-dessous Évolutions réglementaires- loi Nome). L'accord contractualisé en mai 2007 avec EDF, permet à ES Énergies Strasbourg de bénéficier de la même compensation que celle prévue par la loi jusqu'au 30 juin 2011, calculée conformément au mécanisme décrit dans le Décret.

➤ En matière d'obligation de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) incombant aux sociétés pour la nouvelle période triennale du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013, la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 ainsi que les décrets et arrêtés parus fin décembre 2010 (cf. note Évolutions réglementaires de l'annexe consolidée du 31 décembre 2010) clarifient l'obligation incombant à ES Énergies Strasbourg. Cette obligation peut être estimée à environ 2 310 GWh cumac pour l'ensemble de la période triennale. En tenant compte des certificats obtenus, des certificats attendus liés aux dépôts de dossiers en cours de traitement et de notre plan de développement prévisionnel, nous estimons ne pas avoir à comptabiliser au 30 juin 2011 une provision pour versement éventuel de pénalité.

➤ Début mai 2011, FIPARES a souscrit à hauteur de 40% au capital d'une joint-venture ECOGI S.A.S, les autres actionnaires étant ROQUETTE Frères et la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Cette société a pour objet :

- la construction et l'exploitation d'une centrale de géothermie et les réseaux d'alimentation y afférents qui alimentera en énergie thermique prioritairement l'unité industrielle de la société ROQUETTE Frères à Beinheim,
- la production et la vente d'eau surchauffée,
- et plus généralement la valorisation de l'énergie d'origine géothermique.

Cette société entre dans le périmètre de consolidation du Groupe ES dès sa constitution en appliquant la méthode de mise en équivalence.

➤ Mi-mai 2011, ES Développement Durable a souscrit à hauteur de 50% au capital d'une nouvelle société ESHEMA Hydro SAS, non encore immatriculée et de ce fait non consolidée au 30 juin 2011. Cette société a pour objet l'acquisition et la gestion d'actifs industriels dans le domaine de la mini-hydraulique, la commercialisation de l'énergie produite et la prise de participation dans toutes entreprises pouvant se rattacher à ce domaine d'activité.

➤ Conformément à la loi NOME et ses principaux décrets d'application qui met en place le dispositif de l'ARENH (cf. note ci-dessous Évolutions réglementaires), ES Énergies Strasbourg a signé avec EDF le 20 mai 2011 un accord cadre pour « l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique » à compter du 1er juillet 2011.

De ce fait le contrat d'accès à des outils de production présents en Alsace signé en 2006 avec EDF fait l'objet d'une renégociation à la clôture semestrielle 2011 pour tenir compte des nouveaux besoins de couverture de la société.

➤ La filiale ES Développement Durable, détenue à 100% par ES Énergies Strasbourg, a fait l'objet d'une augmentation de capital de 5M€ début juin 2011.

➤ Conformément à la mention portée dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2010 (note 1.2. Faits marquants concernant les filiales), la filiale PROTIRES a arrêté son exploitation de l'usine d'incinération de Strasbourg le 5 juillet 2010. Cette filiale reste toutefois consolidée suivant la règle de mise en équivalence jusqu'à sa liquidation, non encore réalisée au 30 juin 2011.

Note 2 : Évolutions réglementaires

➤ La loi NOME (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) a été promulguée le 7 décembre 2010. Ses principaux décrets d'application ont été publiés au 1er semestre 2011.

Les principes essentiels de cette loi, visant à favoriser le développement de la concurrence sur le marché de l'électricité en France, sont les suivants :

- le développement de la concurrence par l'accès temporaire jusqu'en 2025 des autres fournisseurs à une part de la production d'énergie nucléaire en base d'EDF. C'est le principe de « l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique », l'ARENH, dont le prix a été fixé par arrêté (40€/MWh pour le 2nd semestre 2011 et 42€/MWh à partir du 1^{er} janvier 2012) ;
- l'obligation pour chaque fournisseur de disposer de garanties directes ou indirectes de capacités de production et/ou de d'effacement de consommation, afin d'inciter à la maîtrise de la pointe de consommation ;
- le maintien du tarif bleu pour les particuliers et les professionnels avec droit de retour en cas de sortie. Le mode de calcul du tarif sera modifié à partir de 2015 pour refléter les conditions de l'ARENH ;
- la suppression des tarifs jaunes et verts pour les entreprises en 2015 et,
- le report de 5 ans (jusqu'au 29 juin 2016) de l'échéance de constitution des actifs dédiés.

Le dispositif de l'ARENH débute au 1^{er} juillet 2011. Les volumes d'énergie cédés aux concurrents dans ce cadre devront alimenter leurs clients en France. Ils ne pourront excéder 100 TWh par an, augmentés à partir d'août 2013 des quantités fournies aux gestionnaires de réseaux pour les pertes. La CRE a notifié le 15 juin à EDF les volumes d'ARENH à livrer pour le 2nd semestre 2011.

Le dispositif du TRTAM cesse de fonctionner au 1^{er} juillet 2011.

➤ La CSPE (Contribution aux charges de Service Public de l'Electricité) a pour objet de compenser un certain nombre de charges de service public assignées en particulier à EDF. Cette taxe, collectée directement auprès du consommateur final est fixée à 7,5 euros/MWh depuis le 1^{er} janvier 2011. Le 5 avril 2011, le Premier ministre a annoncé par communiqué une hausse minimale de la CSPE de 3 euros/MWh étalée sur les exercices 2011 et 2012.

➤ En matière d'obligation d'achat d'électricité produite par des installations utilisant l'énergie solaire, un décret (EFIR1106455D) et deux arrêtés (DEVR1106450A et DEVR1106448A) ont été publiés le 5 mars 2011 au Journal Officiel afin de fixer les nouvelles conditions d'achat.

➤ Un arrêté du 28 juin 2011 (INDR1117736A) publié au Journal Officiel du 30 juin relatif au prix de l'électricité, fixe l'entrée en vigueur d'une hausse des tarifs règlementés de vente d'électricité au 1^{er} juillet 2011, soit une augmentation moyenne :

- de 1.7% pour le tarif bleu,
- de 3.2% pour le tarif jaune,
- de 3.2% pour le tarif vert.

Note 3 : Principes généraux et normes comptables

3.1. Référentiel comptable

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Electricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire* et IFRIC 10 *Informations financières intermédiaires et perte de valeur*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les états financiers semestriels 2011 sont présentés avec en comparatif la situation semestrielle 2010 établie selon le même référentiel.

La publication de ces états financiers a été autorisée le 30 août 2011 par le Conseil d'Administration.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

L'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrête leurs comptes sur l'année civile.

3.2. Principes comptables du 1^{er} semestre 2011

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2010 à l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires décrites en note 1.3 et des normes adoptées par l'Union européenne en 2009 et 2010 et dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011.

En effet, les textes suivants adoptés par l'Union européenne sont d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2011 :

- IAS 24 « Information relative aux parties liées » révisée ;
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres » ;
- Amendement « Classement des émissions de droits » à IAS 32 « Instruments financiers : présentation » ;
- Amendements « Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 par les premiers adoptants » à IFRS 1 ;
- Amendements « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » à IFRIC 14 ;
- Améliorations annuelles (2008-2010) des IFRS.

Le groupe ES n'a pas constaté d'impact significatif sur ses comptes consolidés du fait de la mise en œuvre de ces normes, interprétations et amendements.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué de norme, interprétation ou amendement par anticipation.

3.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 3.3 de l'annexe des états financiers consolidés au 31 décembre 2010.

Seuls les avantages au personnel suivent une méthode d'évaluation spécifique aux arrêts intermédiaires. Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2011 est calculé en projetant sur une demi-année l'engagement au 31 décembre 2010, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel ne sont pas modifiées pour les arrêts intermédiaires par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles, sauf si des évolutions significatives intervenaient sur certains paramètres.

Note 4 : Comparabilité des exercices

4.1. Changement de présentation de la variation nette de juste valeur sur instruments dérivés Énergie

Afin d'améliorer la lisibilité de sa performance opérationnelle, le Groupe a modifié à compter de la clôture annuelle 2010 la présentation dans son compte de résultat de la variation nette de juste valeur sur instruments dérivés Énergie.

Ces éléments correspondent aux variations de juste valeur sur la période des instruments financiers dérivés de type contrats « own use » déqualifiés, qui ne répondent plus à la définition d'activité normale telle que définie dans la norme IAS 39. Ces variations sont par conséquent comptabilisées directement en résultat de la période.

Le Groupe a décidé d'isoler ces éléments au niveau d'une ligne dédiée de son compte de résultat intitulée « Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie », après le résultat opérationnel courant. Les justes valeurs liées aux opérations relevant de l'activité négoce restent elles par contre toujours classées et nettes en chiffre d'affaires négoce.

Ce changement de présentation n'a pas d'impact sur les chiffres publiés au 30 juin 2010 car aucune juste valeur de ce type n'était constatée dans les comptes. En juin 2011, ce sont les justes valeurs issues de la déqualification des contrats d'achats de pertes en portefeuille de négoce qui impactent cette rubrique (note 1 - Faits marquants concernant la maison mère).

4.2. Autre changement de présentation du compte de résultat

Un nouvel agrégat « résultat opérationnel courant » conforme à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) a été intégré au compte de résultat à compter de la clôture

annuelle 2010. Les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents se retrouvent après le résultat opérationnel courant.

Note 5 : Périmètre de consolidation

5.1. Évolution du périmètre au cours du 1^{er} semestre 2011

Le périmètre de consolidation du 1^{er} semestre 2011 intègre une nouvelle société ECOGI SAS détenue par FIPARES à hauteur de 40% des titres, cette société est consolidée suivant la méthode de mise en équivalence.

5.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2010

Le périmètre 2010 n'a pas évolué durant l'exercice 2011.

Note 6 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne. Les secteurs sont définis par entité et activité, l'information par zone géographique n'étant pas pertinente pour le Groupe Électricité de Strasbourg, qui a ses actifs et ses clients essentiellement sur l'Alsace du Nord.

Suite aux différentes prises de participations réalisées ou en cours de réalisation au 30 juin 2011, il a paru nécessaire de revoir la définition des secteurs d'activité retenus pour les publications futures. La modification de ces secteurs n'a pas d'impact significatif sur les chiffres publiés au 30 juin 2010 c'est pourquoi nous ne présentons pas un pro forma dans l'information sectorielle (cf. Note 26 ci-dessous).

L'information sectorielle est composée de 3 secteurs opérationnels :

- Distribution d'électricité : activité de gestion de réseau de la maison mère Électricité de Strasbourg
- Production et Commercialisation d'électricité et de gaz : activité de production et de commercialisation d'énergies et de services associés
- Autres secteurs : regroupant les différentes activités des autres filiales comme les services, l'immobilier, la géothermie, ...

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

Note 7 : Saisonnalité de l'activité

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le premier semestre de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années.

Pour illustration, les chiffres d'affaires et résultats opérationnels courants au titre du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2010 ainsi que ceux de l'exercice 2010 sont présentés ci-dessous :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2010	2 ^{ème} semestre 2010	2010
Chiffre d'affaires	305 009	303 480	608 489
Résultat opérationnel courant	41 144	45 432	86 576

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 8 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2011	30.06.2010
Ventes d'énergie et péage (1)	261 837	270 763
Prestations de Services	4 089	4 140
Ventes de Marchandises	233	126
Autres produits d'exploitation	19 775	17 010
Chiffre d'affaires	285 934	292 039
Production immobilisée	4 718	4 261
Subventions d'exploitation (2)	16 860	8 709
Autres produits de l'activité	21 578	12 970
Total	307 512	305 009

(1) Les Ventes d'énergie et péage comprennent les opérations de négoce nettes des achats conformément à la pratique du secteur soit un net de -1,2M€ au 30 juin 2011.

(2) Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité. Cette subvention essentiellement liée à l'obligation d'achat d'électricité produite par certaines installations comme le photovoltaïque par exemple a fortement augmenté en 2011 +8,2M€.

Note 9 : Achats et variations de stocks

	30.06.2011	30.06.2010
Achats matières premières & autres approvisionnements (1)	-2 742	-2 982
Achats de sous-traitance	-5 293	-5 257
Achats d'énergie (2)	-168 218	-170 257
Achats non stockés, matériel et fournitures	-1 412	-899
Achats de marchandises	-1 262	-693
Total	-178 927	-180 088

(1) Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

(2) Les Achats d'énergie comprennent les achats obligés d'électricité produite par certaines installations (installations photovoltaïques par exemple) qui ont fortement augmenté en 2011 +8,1M€ et qui sont compensés par la subvention CSPE (cf. Note 8 si-dessus).

Note 10 : Impôts et taxes

	30.06.2011	30.06.2010
Impôt et taxes	-9 039	-8 226
Dotations et reprises de provisions sur impôts et taxes	-114	-610
Total	- 9 153	- 8 836

Le montant figurant sur la ligne « Impôts et taxes » au 30 juin 2010 est diminué d'un dégrèvement à recevoir concernant le plafonnement à la valeur ajoutée de la Taxe Professionnelle 2009, soit un montant de 877K€.

Les Dotations et reprises de provisions sur impôts et taxes concernent un risque de reversement de CTA.

Note 11 : Dépréciations nettes

	30.06.2011	30.06.2010
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	-1 070	-1 539
Dotations pour litiges		-16
Dotations pour engagement envers le personnel (1)	-1 050	-1 040
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-22	-110
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	967	1 280
Reprises pour litiges	33	53
Reprises pour engagement envers le personnel (1)	2 046	2 000
Autres reprises de provisions pour risques et charges	158	7
Total	1 062	635

(1) concerne des avantages à court terme envers le personnel.

Note 12 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2011	30.06.2010
Gains sur cessions d'immobilisations incorporelles		
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles	61	19
Pertes sur cessions d'immobilisations incorporelles		
Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles	-9	-29
Produits et charges non récurrents	-1	-5
Total	51	-15

Note 13 : Coût de l'endettement financier net

Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie

	30.06.2011	30.06.2010
Produits de Trésorerie (SICAV, obligations,...)	690	4
Produits sur compte courant et cash-pooling	2 293	2 842
Total	2 983	2 846

Coût de l'endettement financier brut

Charges d'intérêts sur emprunts		
Charges d'intérêts sur crédit bail ou location financement	-54	-59
Total	-54	-59

Note 14 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2011	30.06.2010
Impôt courant exigible	-16 210	-15 133
Impôts différés	-295	406
Total	-16 505	-14 727

Au 30 juin 2011, Électricité de Strasbourg SA fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2009 qui a débuté en décembre 2010.

Concernant le contrôle précédant portant sur les années 2005 à 2007, l'avis de mis en recouvrement n'a pas été réceptionné au 30 juin 2011. Deux points sont remis en cause par l'Administration, la déductibilité de la provision FACE et de la provision des rentes accidents du travail et maladies professionnelles. Le premier point a été accepté par Électricité de Strasbourg SA via la liasse fiscale 2009 et n'a pas d'impact sur les comptes 2010 puisque cette provision avait été reprise dans les comptes arrêtés au 31.12.09. Pour le second point, la société estime ne pas devoir constater de provision compte tenu de ses arguments et de la jurisprudence fiscale en vigueur.

Note 15 : Ensemble des immobilisations corporelles

15.1. Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité – hors contrats de location financement

Flux des immobilisations corporelles	A l'ouverture	Mouv. De Périmètre	Aug.	Dim.	Autres variations	A la clôture
Terrains	7 907				2	7 909
Construction	66 362			4	581	66 939
Réseaux	641 397			639	9 202	649 960
Autres installations, matériels et outillage	356 732			719	4 315	360 328
Autres immobilisations corporelles	23 535			443	865	23 957
Immobilisations en cours	26 748		13 058		-14 641	25 165
Avances et acomptes s/ immo corporelles	5 612		761			6 373
Total brut	1 128 293		13 819	1 805	324	1 140 631
Total amortissements	472 819					486 501
Total net	655 474					654 130

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2011.

Engagements	Acquisition
Immobilisations corporelles en concessions de distribution publique :	20 321
Dont échéance < 1 an :	17 981
Dont échéance de 1 à 5 ans :	2 340

15.2. Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité – contrats de location financement

Aucune acquisition significative, aucun engagement d'acquisition, perte de valeur ou cession n'a été constaté au 30 juin 2011.

15.3. Autres immobilisations corporelles du domaine propre

Flux des immobilisations corporelles	A l'ouverture	Mouv. De Périmètre	Aug.	Dim.	Autres variations	A la clôture
Terrains						
Construction						
Autres installations, matériels et outillage	1 704		11	54		1 661
Autres immobilisations corporelles	1 011		156	45		1 122
Immobilisations en cours	222		104			326
Avances et acomptes s/ immo corporelles						
Total brut	2 937		271	99		3 109
Total amortissements	1 896					1 895
Total net	1 041					1 214

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2011.

15.4. Immeubles de placement

Au 30 juin 2011, des immobilisations en cours concernant la restructuration d'un immeuble de placement vacant appartenant à Électricité de Strasbourg ont été comptabilisé pour 2 M€. L'engagement restant concernant ces travaux est de 5,2 M€.

Par ailleurs aucune perte de valeur n'a été constatée au 30 juin 2011.

Information sur la juste valeur au 30.06.11

Montants

Juste valeur des Immeubles de placement	55 939
---	---------------

Note 16 : Autres actifs financiers non courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur

	Juste valeur 30.06.2011	Revalorisation / Résultat 30.06.2011	Revalorisation / Capitaux propres 30.06.2011	Revenus perçus 30.06.2011
Actifs disponibles à la vente - titres	5 595		349	153
Actifs disponibles à la vente - VMP	21			9
Actifs détenus à des fins de transaction	1 978			4
Compte courant EDF et autres (échéance > 1 an)				
Instruments financiers dérivés – négoce	714	699		
Total	8 308	699	349	166

Actifs financiers évalués au coût amorti

	Valeur comptable 30.06.2011	Revenus perçus 30.06.2011
Prêts et créances émis par l'entreprise	2 166	25
Dépôt et cautionnement	22	44
Total	2 188	69

Note 17 : Actifs financiers courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur

	Juste valeur 30.06.2011	Revalorisation / Résultat 30.06.2011	Revalorisation / capitaux propres 30.06.2011	Revenus perçus 30.06.2011
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois)				
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)	156 260			1 293
Compte courant EDF et autres (placements > 3 mois)	121 583	1 058		1 007
Instruments financiers dérivés - couverture				
Instruments financiers dérivés - négoce	442	379		
Instruments de trésorerie				
Total	278 285	1 437		2 300

Actifs financiers évalués au coût amorti

	Valeur comptable 30.06.2011	Revenus perçus 30.06.2011
Prêts et créances émises par l'entreprise	406	5
Dépôt et cautionnement	9	19
Total	415	24

Note 18 : Capital émis

	30.06.2011	31.12.2010
Capital émis	71 544 K€	71 544 K€
Nombre d'actions en circulation début d'exercice	7 154 386	7 134 386
Nombre d'actions émises durant l'exercice		20 000
Nombre d'actions en circulation fin d'exercice	7 154 386	7 154 386
Valeur nominale	10 €	10 €

Les actions ont toutes les mêmes droits de vote.

Nombre d'actions autorisées	7 154 386	7 154 386
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	7 154 386	7 154 386
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

Note 19 : Primes et réserves

	30.06.2011	31.12.2010
Primes d'émission	8 408	8 408
Total	8 408	8 408
Réserves légales	7 154	7 135
Autres réserves – comptes sociaux	73 971	61 705
Réserves consolidées	56 843	54 428
Total	137 968	123 268

Note 20 : Passifs spécifiques des concessions

Concessions sur biens existants	Mise du concédant DP et DSP	Subventions DP et DSP	Subventions En cours	Provision pour renouvellement utilisée	Total
A l'ouverture	19 153	87 934	709	127 626	235 422
Augmentations de l'exercice	0	1 625	5	0	1 630
Diminutions de l'exercice	0	175	0	1 108	1 283
Transferts compte à compte	114	-1 914	0	858	-942
Total à la clôture	19 267	87 470	714	127 376	234 827

Concessions sur biens à renouveler	Amort. du financement du concédant	Provision pour renouvellement	Total
A l'ouverture	132 589	362 764	495 353
Augmentations de l'exercice	7 820	4 019	11 839
Diminutions de l'exercice	1	3 749	3 750
Transferts compte à compte	-4 384	-2 243	-6 627
Total à la clôture	136 024	360 791	496 815

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2010, en particulier dans la note 8.10 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

Note 21 : Provisions

	A l'ouverture	Mouv. de Péri-mètre	Dotations	Reprise conso.	Reprise sans objet	Autres mvts	A la clôture	Courant (< 1 an)	Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (1)	9 119			33			9 086	1 943	7 143
Prov. garanties données	99		21	1			119	21	98
Prov. autres risques	89					15	104	104	
Prov. pour le personnel (2)	63 429		5 504	4 572			64 361	6 134	58 227
Prov. pour impôts	881			74			807		807
Prov. pour autres charges	1 566		114	157			1 523	1 523	
Total	75 183		5 639	4 837		15	76 000	9 725	66 275

(1) • dont une provision pour litige CRE sur la CSPE versé en 2005 et 2006 pour 7,1M€. Ce litige avait fait l'objet d'une requête auprès du Conseil d'État, qui a renvoyé l'affaire au tribunal Administratif de Paris. Dans un jugement du 5 novembre 2010, celui-ci a rejeté la requête engagée par ÉS Énergies Strasbourg. Dans le délai requis un pourvoi en appel sera effectué, ce qui nous amène à maintenir la provision pour litige constatée fin 2007 dans les comptes du 30 juin 2011.

• dont une provision pour litige avec un de nos fournisseurs bénéficiaire de l'obligation d'achat d'électricité d'origine hydraulique pour 830K€. Le 8 novembre 2010, le tribunal de Grande Instance de Strasbourg a rendu un jugement en notre faveur concernant le litige. Ce fournisseur a fait appel de cette décision le 22 décembre 2010.

(2) Dont au 30 juin 2011, 53 034K€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi, 10 243K€ au titre des avantages à long terme et 1 084K€ au titre des avantages à court terme.
Le calcul de l'engagement au 1^{er} semestre 2011 est fait à partir d'une projection des engagements calculés au 31 décembre 2010 (voir note 3.3).

Note 22 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2011	COURANT	NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans
Dépôts et cautionnements reçus	3 065		24	3 041
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Dettes financières divers	1 942	290	1 590	62
Instruments financiers dérivés - négoce	1 073	518	555	
Total	6 080	808	2 169	3 103

Note 23 : Tableau des flux de trésorerie

Réconciliation du poste trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
Autres actifs financiers non courants (1):	21	21
Actifs financiers courants (1)	271 609	272 592
Trésorerie et équivalent de trésorerie (1)	86 896	80 237
Autres passifs	-26	-289
Total	358 500	352 561

La variation de trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend non seulement le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » mais également le compte courant et l'ensemble des placements effectués auprès d'EDF(1).

Note 24 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers par l'ensemble des entreprises consolidées par intégration (engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence exclus des données chiffrées ci-dessous).

Engagements donnés

en K€

Avals et cautions	912
Engagements sur commandes d'investissements	20 321
Engagements sur commandes d'exploitation	13 472
Engagements sur contrats de location	3 903
Autres engagements donnés liés à des comptes courants	13 520

Au 30 juin 2011, les engagements d'achats d'énergie de l'entreprise s'élèvent à 128,9 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité ainsi que des positions de négoce.

Engagements reçus

en K€

Avals et cautions	782
Engagements liés à l'externalisation des engagements sociaux (fonds d'assurance)	14 902
Contrats de location simple (loyers immobiliers)	12 149
Autres engagements reçus	263

La variation au 30 juin 2011 par rapport au 31 décembre 2010 des engagements donnés liés à des comptes courants s'explique par un nouvel engagement donné par la société FIPARES à la société ECOGI pour 10,5M€.

Note 25 : Transactions entre parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2010. En particulier, le Groupe ÉS continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Note 26 : Information sectorielle

	Distributeur d'électricité		Production et Commercialisation d'électricité et de gaz		Autres secteurs		Éliminations		Consolidé	
	30.06.11	30.06.10	30.06.11	30.06.10	30.06.11	30.06.10	30.06.11	30.06.10	30.06.11	30.06.10

Chiffre d'affaires externe	16 474	15 111	256 548	264 639	12 911	12 289			285 933	292 039
Chiffre d'affaires inter-secteur	96 256	97 215	2 565	4 856	1 633	1 803	-100 454	-103 874	0	0
Chiffre d'affaires	112 730	112 326	259 113	269 495	14 544	14 092	-100 454	-103 874	285 933	292 039

EBITDA	40 891	37 052	19 994	20 798	695	950			61 580	58 800
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------	------------	--	--	---------------	---------------

Résultat sectoriel	18 425	14 969	12 688	12 619	415	488			31 528	28 076
---------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------	------------	--	--	---------------	---------------

BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles	683 644	671 192	8 698	7 051	30 227	29 675			722 569	707 918
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	698	113			698	113
Autres actifs sectoriels	371 060	300 964	142 227	178 210	18 291	19 782			531 578	498 956
Total Actif consolidé	1 054 704	972 156	150 925	185 261	49 216	49 570			1 254 845	1 206 987

AUTRES INFORMATIONS

Investissements corporels et incorporels	17 045	17 163	792	1 041	371	145			18 208	18 349
--	--------	--------	-----	-------	-----	-----	--	--	--------	--------

Événements postérieurs à la clôture

Le 13 juillet 2011, ES Énergies Strasbourg a pris une participation de 10,8M€ pour 35,5% au capital de la société SERHY (Société d'Études de Réalisations Hydroélectriques). Acteur reconnu dans le domaine de l'ingénierie et l'exploitation de petites centrales hydroélectriques, SERHY exploite plus de 40 centrales hydrauliques dans les Alpes et Pyrénées.

Cette prise de participation s'accompagne d'un partenariat entre ES Énergies Strasbourg et SERHY portant d'une part sur le développement d'offres de services pour les producteurs d'hydroélectricité en France et d'autre part sur le lancement de nouveaux projets de centrales de production hydroélectrique.



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



20, avenue de la Paix
67000 Strasbourg

Electricité de Strasbourg S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2011**

Période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011
Electricité de Strasbourg S.A.
26, boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



20, avenue de la Paix
67000 Strasbourg

Electricité de Strasbourg S.A.

Siège social : 26, boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg

Capital social : € 71 543 860

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Electricité de Strasbourg S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



Electricité de Strasbourg S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2011
30 août 2011

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Schiltigheim, le 30 août 2011

Strasbourg, le 30 août 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Sylvain Weber
Associé

Jean-Louis CAULIER
Associé

Jean-Louis Koessler
Associé